



FIDUCIAL

AUDIT

ALPYSIA

Association Loi 1901

ZA Park Nord

Les Pléiades n°21

Route de la Bouvarde

74370 EPAGNY METZ-TESSY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025



ALPYSIA

Association Loi 1901

ZA Park Nord
Les Pléiades n°21
Route de la Bouvarde
74370 EPAGNY METZ-TESSY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ALPYSIA à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE - FIDAUDIT (Membre du réseau Fiducial)

Société Anonyme de Commissariat aux Comptes et d'Expertise comptable au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre et inscrite au tableau de l'Ordre de la région Auvergne Rhône Alpes
Siège social national : 41 rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex - www.fiducial.fr
Etablissement d'Annecy : 17 Rue de Rumilly 74000 Annecy

III. Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe présentée dans le paragraphe intitulé « principes et méthodes comptables » exposant le changement de méthode comptable relatif à la mise en œuvre, pour ce premier exercice, des règlements ANC n°2022-06 et n°2023-03.

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 29 mai 2026

Le commissaire aux comptes
FIDAUDIT

Elodie Mader
Associée

BILAN ACTIF AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice 2025 (selon ANC 2023-03)			Exercice 2024 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement	11 989	-11 989	0	0
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	88 283	-85 480	2 803	4 582
Frais de recherche et de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	88 283	-85 480	2 803	4 582
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	35 960 254	-18 420 418	17 539 836	11 635 468
Terrains	1 278 390	-432 085	846 305	878 097
Constructions	16 954 838	-10 456 038	6 498 800	6 925 432
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 288 193	-7 364 093	1 924 100	1 849 125
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	8 438 834	-168 202	8 270 631	1 982 814
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières	1 272 871	-338	1 272 533	1 365 690
Participations	19 125	0	19 125	16 100
Créances rattachées à des participations			0	
Autres titres immobilisés	14 149	0	14 149	14 149
Prêts	1 235 938	0	1 235 938	1 330 111
Autres immobilisations financières	3 659	-338	3 321	5 330
Total I : ACTIF IMMOBILISE	37 333 397	-18 518 225	18 815 172	13 005 740
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	94 136	-10 635	83 501	93 074
Créances	1 078 857	-657	1 078 200	1 099 239
Créances clients, usagers et comptes rattachés	936 003	-657	935 345	887 807
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres Créances	105 478	0	105 478	185 395
Charges constatés d'avance	37 377	0	37 377	26 038
Valeurs mobilières de placement	2 000 000	0	2 000 000	5 832 102
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 516 006	0	6 516 006	9 514 893
Total II	9 688 998	-11 292	9 677 706	16 539 307
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	47 022 396	-18 529 518	28 492 878	29 545 047

BILAN PASSIF AU 31/12/2025 74370 EPAGNY METZ-TESSY

PASSIF	Exercice 2025 (selon ANC 2023-03)	Exercice 2024 selon ANC 2018-06
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	1 803 397	1 803 397
Fonds propres statutaires	1 411 600	1 411 600
Fonds propres complémentaires	391 797	391 797
Fonds propres avec droit de reprise	0	0
Fonds propres statutaires	0	0
Fonds propres complémentaires	0	0
Ecarts de réévaluation	400 000	400 000
Réserves	6 287 805	5 821 934
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves pour projet de l'entité	0	0
Autres	6 287 805	5 821 934
Report à nouveau	2 511	-204 964
Excédent ou déficit de l'exercice	18 908	673 346
Situation nette (sous total)	8 512 620	8 493 713
Fonds propres consommables	1 823 895	1 292 235
Subventions d'investissement	1 505 700	978 840
Provisions réglementées	318 195	313 395
Total I	10 336 515	9 785 948
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	22 137	27 685
Fonds dédiés	5 434 587	4 667 229
Total II	5 456 724	4 694 914
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0	78 615
Provisions pour charges	1 486 573	1 436 088
Total III	1 486 573	1 514 703
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 932 105	10 681 032
Emprunts et dettes financières diverses	264	264
Instruments financiers à terme	0	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	963 564	945 979
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 463 027	1 496 246
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	170 206	
Autres dettes	683 196	425 961
Produits constatés d'avance	704	0
Total IV	11 213 066	13 549 483
Ecarts de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	28 492 878	29 545 047

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2025 (selon ANC 2023-03)	Exercice 2024 (selon ANC 2018-06)
Cotisations	9 680	12 815
Ventes de biens et services	997 801	992 958
Ventes de biens	768 191	778 703
<i>dont ventes de dons en nature</i>	0	0
Ventes de prestations de service	229 610	214 255
<i>dont parrainages</i>	0	0
Produits de tiers financeurs	26 590 791	25 445 387
Concours publics et subventions d'exploitation	26 317 019	24 970 822
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0
Ressources liées à la générosité du public	273 772	474 566
Dons manuels	273 772	0
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances-vie	0	474 566
Contributions financières	0	0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	158 274	125 140
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 800	
Utilisations des fonds dédiés	257 974	189 301
Autres produits	444 044	412 749
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	28 463 364	27 178 350
Achats de marchandises et matières premières	342 215	353 792
Variation de stock	4 281	-5 736
Autres achats et charges externes	7 728 701	7 330 197
Aides financières	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	1 340 219	1 230 520
Salaires et traitements	12 104 312	11 706 122
Charges sociales	4 691 613	4 449 516
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	973 856	964 594
Dotations aux provisions	126 808	143 845
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0	0
Reports en fonds dédiés	1 019 784	387 139
Autres charges	6 011	21 384
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	28 337 799	26 581 373
RESULTAT D'EXPLOITATION	125 565	596 977
PRODUITS FINANCIERS	159 195	232 642
De participation	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	2 332
Autres intérêts et produits assimilés	159 195	1 729
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0	1 005
Différences positives de change	0	0
Produits des immobilisations financières cédées	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	227 576
CHARGES FINANCIERES	225 367	153 731
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	162	2
Intérêts et charges assimilées	224 905	153 729
Différences négatives de change	0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	300	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
RESULTAT FINANCIER	-66 171	78 911

COMPTE DE RESULTAT
RESULTAT COURANT
PRODUITS EXCEPTIONNELS
CHARGES EXCEPTIONNELLES
RESULTAT EXCEPTIONNEL
Participation des salariés aux résultats (VII)
Impôts sur les bénéfices (VIII)
TOTAL DES PRODUITS
TOTAL DES CHARGES
EXCEDENT OU DEFICIT

Exercice 2025 (selon ANC 2023-03)	Exercice 2024 (selon ANC 2018-06)
59 394	675 889
0	84 875
4 800	30 768
-4 800	54 107
35 686	56 649
28 622 559	27 495 867
28 603 652	26 822 521
18 908	673 346

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE
Dons en nature
Prestations en nature
Bénévolat
TOTAL
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE
Secours en nature
Mises à disposition gratuite de biens
Prestations en nature
Personnel bénévole
TOTAL

78 365	89 997
78 365	89 997
78 365	89 997
78 365	89 997

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

ALPYSIA a pour objet de développer des projets et des actions destinées à promouvoir l'inclusion sociale et à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap. Ces personnes de tout âge sont atteintes de paralysie cérébrale ou de polyhandicap et/ou porteuses de déficiences (maladies neuromusculaires, neurodégénératives, cérébrolésions, handicaps cognitifs spécifiques...).

Pour cela, l'Association réalise les missions suivantes :

- o L'accès aux soins et à la rééducation,
- o L'éducation et l'apprentissage scolaire,
- o L'insertion sociale,
- o La formation professionnelle et l'emploi en milieu protégé ou ordinaire,
- o L'hébergement selon un mode adapté à la capacité d'autonomie de chaque personne,
- o Le soutien à domicile,
- o Les loisirs et les vacances,
- o L'accompagnement d'un projet de vie visant à la meilleure qualité de vie et à un développement personnel harmonieux.
- o Soutenir les familles des personnes en situation de handicap.
- o Contribuer au logement des personnes défavorisées.
- o Développer des actions de mobilisation auprès de la société pour mieux faire connaître les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.
- o Représenter les personnes en situation de handicap et leur famille auprès des pouvoirs publics et de la justice pour obtenir le respect de leurs droits, de leur citoyenneté et des réponses adaptées à leurs besoins.

Ainsi le périmètre des activités de l'association est organisé en Pôles:

- Pôle Enseignement & Soins (PES) via le Centre d'Education Motrice et l'Unité pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés.
- Pôle Accompagnement à Domicile (PAD) intégrant un SESSAD, un SESSAD Projet 12-25 ans, un SAVS, un SAMSAH et un SAPPH.
- Pôle Travail & Habitat (PTH) intégrant l'ESAT, le Foyer d'Hébergement et son Accueil Temporaire.
- Pôle Hébergement & Accueil de jour (PHAJ) intégrant sur le site du Goeland un Foyer de Vie, un foyer d'Accueil Médicalisé et un Accueil Temporaire. Et sur le site de l'Hérydan, un foyer d'Accueil Médicalisé, un Accueil Temporaire et une équipe mobile Epilepsie.
- Un siège regroupant les fonctions administratives RH, Finance, Qualité, Communication et Service Techniques&Sécurité.

Ces activités sont donc mises en oeuvre au travers d'établissements localisés sur le département de la Haute-Savoie et de la Savoie :

- Cran Gevrier pour le PES et le PAD (Terrain en bail emphytéotique avec le CD74 et construction en pleine propriété)
- Chambéry pour le SAPPH
- Meythet pour le PHAJ du Goeland (Batiment pour partie en location et pour partie en pleine propriété)
- Héry-sur-Alby pour le PHAJ de l'Hérydan (Batiment en location)
- Annecy et Pers-Jussy pour le PTH (Batiment en pleine propriété)
- Epagny Metz-Tessy pour Siège (Batiment en pleine propriété)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 28 492 878 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 28 463 364 Euros et dégagent un excédent de 18 908 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISITIQUES DE L'EXERCICE :

Les éléments significatifs de l'année 2025 peuvent se résumer de la façon suivante :

- L'arrivée de la Directrice Générale , Julie MARTIN, en Mars 2025.
- La persistance d'une crise des ressources humaines et les difficultés majeures d'attractivité du secteur médico-social en Haute-Savoie qui est déjà inscrit dans un environnement de concurrence sur la marché du travail avec la proximité de la Suisse d'une part et la cherté de l'hébergement d'autre part.
- L'octroi de Crédits Non Reconductibles (CNR) pour un montant de 933 806 €.
- La transformation de 10 places de SAVS en SAMSAH.
- La médication de 10 places d'EANM en EANM sur l'établissement du GOELAND.
- L'octroi d'un don de la fondation Luca pour 157 K€ au titre de la reconstruction du Gymnase de Guillaume BELLUARD.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions :

- du changement de méthode comptable imposé par la nouvelle réglementation comptable applicable à compter du 1er janvier 2025
- du Code de Commerce
- du plan comptable général : règlement ANC n°2014-03 et nouveau règlement ANC n°2022-06 applicable à compter du 1er janvier 2025
- des règlements relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif : règlement ANC n°2018-06 et nouveau règlement ANC n°2023-03 applicable à compter du 1er janvier 2025

L'application des nouveaux règlements n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes 2025.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue. L'association ne pratique pas d'amortissement dérogatoire :
- Les durées d'amortissements sont les suivantes :
- Logiciels : 3 ans
- Constructions : de 12 à 50 ans selon les composants et la nature de la construction
- Matériel de transport : 5 à 7 ans
- Matériel et mobilier : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production en éliminant le coût de la sous-activité.

IMMOBILISATIONS :

RUBRIQUES	Valeur Brute en début d'exercice	Acquisitions	Diminution par Virement	Diminution par Cession	Valeur Brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	11 989	0	0	0	11 989
Autres Amortissements incorporelles	87 407	876	0	0	88 283
TOTAL	99 396	876	0	0	100 272
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	1 278 390	0	0	0	1 278 390
Constructions sur sol propre	2 046 213	0	0	0	2 046 213
Constructions sur sol d'autrui	13 343 168	24 528	0	0	13 367 696
Constructions installations générales	1 530 264	10 666	0	0	1 540 930
Installations techniques et outillage industriel	2 846 557	80 490	0	0	2 927 047
Installations générales, agencements et divers	1 060 990	68 333	0	0	1 129 323
Matériel de transport	1 915 273	267 510	0	-46 659	2 136 125
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 838 798	136 226	0	0	2 975 024
Emballages récupérables et divers	120 674	0	0	0	120 674
Immobilisations corporelles en cours	2 151 016	6 287 817	0	0	8 438 834
Avances et comptes	0	0	0	0	0
TOTAL	29 131 343	6 875 570	0	-46 659	35 960 254
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations	16 100	3 025	0	0	19 125
Autres titres immobilisés	14 149	0	0	0	14 149
Prêts et autres immobilisations financières	1 335 618	15 000	0	-111 021	1 239 598
TOTAL	1 365 867	18 025	0	-111 021	1 272 871
TOTAL GENERAL	30 596 606	6 894 471	0	-157 679	37 333 397

A noter que la diminution des prêts et autres immobilisations financières est relative au remboursement de la SCI Alpysia du prêt octroyé par l'association à cette dernière.

AMORTISSEMENTS :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Fusion Absorption	Augmentations dotations	Diminution reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	11 989	0	0	0	11 989
Autres Amortissements incorporelles	82 825	0	2 654	0	85 480
TOTAL	94 815	0	2 654	0	97 469
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	400 292	0	31 792	0	432 085
Constructions sur sol propre	2 397 207	0	86 012	0	2 483 219
Constructions sur sol d'autrui	7 377 780	0	361 730	0	7 739 510
Constructions installations générales	219 226	0	14 083	0	233 309
Installations techniques et outillage industriel	2 462 837	0	120 398	0	2 583 235
Installations générales, agencements et divers	515 268	0	47 953	0	563 221
Matériel de transport	1 451 351	0	150 177	-46 659	1 554 870
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 413 643	0	152 006	0	2 565 649
Emballages récupérables et divers	90 068	0	7 050	0	97 118
TOTAL	17 327 673	0	971 202	-46 659	18 252 216
TOTAL GENERAL	17 422 487	0	973 856	-46 659	18 349 685

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement	0		
Autres Amortissements incorporelles	2 654		
TOTAL	2 654	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	31 792		
Constructions sur sol propre	86 012		
Constructions sur sol d'autrui	361 730		
Constructions installations générales	14 083		
Installations techniques et outillage industriel	120 398		
Installations générales, agencements et divers	47 953		
Matériel de transport	150 177		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	152 006		
Emballages récupérables et divers	7 050		
TOTAL	971 202	0	0
TOTAL GENERAL	973 856	0	0

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES :

ETAT DES CREANCES	Montant BRUT	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachés à des participations	0	0	0
Prêts	1 235 938	99 744	1 136 194
Autres créances immobilisées	3 659	0	3 659
TOTAL	1 239 598	99 744	1 139 854
DE L'ACTIF CIRCULANT			
ESAT	136 037	136 037	0
Usagers	84 351	84 351	0
Etat et autres collectivités publiques	715 638	715 638	0
Autres	105 454	2 698	0
TOTAL	1 041 480	938 724	0
TOTAL GENERAL	2 281 078	1 038 468	1 139 854

ETAT DES DETTES	Montant BRUT	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	7 932 369	473 830	1 681 182	5 777 358
Fournisseurs et comptes rattachés	963 564	963 564	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	170 206	170 206	0	0
Usagers avances recues	0	0	0	0
Dettes relatives au personnel	1 170 797	1 170 797	0	0
Etat et autres collectivités publiques	292 230	292 230	0	0
Autres dettes	683 196	683 196	0	0
TOTAL	3 279 993	3 279 993	0	0
TOTAL GENERAL	11 212 363	3 753 823	1 681 182	5 777 358

Emprunts & dettes fin. - dont découvert bancaire :	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice :	2 813 070
Emprunts remboursés en cours d'exercice :	299 432

A noter que l'engagement d'emprunt prévu pour 7 Millions d'€ a été réduit à 5 M€ pour la reconstruction de l'établissement G.Belluard, Il a été utilisé au 31/12/2025 la somme de 4 005 873 €.

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE :

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges et produits d'exploitation	37 377	704
Charges ou produits financiers	0	0
Charges ou produits exceptionnels	0	0
TOTAL GENERAL	37 377	704

Cette rubrique ne contient que des charges et des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'association.

CHARGES A PAYER :

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	53 849
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194 939
Dettes fiscales et sociales	321 991
Disponibilités, charges à payer	0
Autres dettes	0
TOTAL GENERAL	570 779

Les dettes fiscales et sociales incluent les provisions pour congés payés et les charges y afférentes.

PRODUITS A RECEVOIR :

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financieres :	
Créances rattachés à des participations	0
Autres immobilisations financieres	0
Créances :	
Créances clients et comptes rattachés	0
Personnel	0
Organismes sociaux	0
Etat	
Divers, produits à recevoir	102 756
Autres créances	0
Valeurs Mobilières de Placement :	5 728
Disponibilités :	0
TOTAL GENERAL	108 484

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	1 803 397	0	0	0	1 803 397
Fonds propres avec droit de reprise	0	0	0	0	0
Ecart de réévaluation	400 000	0	0	0	400 000
Réserves	5 821 934	465 871	0	0	6 287 805
<i>dont reserves des activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>3 842 664</i>	<i>465 871</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>4 308 536</i>
Report à nouveau	-204 964	207 475	0	0	2 511
<i>dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>524 333</i>	<i>102 931</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>627 264</i>
Excédent ou déficit de l'exercice	673 346	-673 346	18 908		18 908
<i>dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>585 947</i>	<i>-585 947</i>	<i>-87 579</i>		<i>-87 579</i>
SITUATION NETTE	8 493 713	0	18 908	0	8 512 620
Subventions d'investissement	978 840	0	586 126	-59 266	1 505 700
Provisions réglementées	313 395	0	4 800	0	318 195
TOTAL FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES	1 292 235	0	590 926	-59 266	1 823 895
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	9 785 948	0	609 834	-59 266	10 336 515

NOTES :

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

RESSOURCES	A l'ouverture	Transfert CNC 2018-06	Dotation	Diminution	A la clôture
Fonds reportés liés aux legs ou donations	27 685	0	3 000	-8 549	22 137
Autres Fonds dédiés	4 667 229	0	1 016 784	-249 425	5 434 587
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	4 694 914	0	1 019 784	-257 974	5 456 724

NOTES :

Les autres fonds dédiés sont composés de :

- Fonds dédiés à l'investissement pour 5 203 527 €
- Fonds dédiés de fonctionnement pour 231 060 €

La part des fonds dédiés ayant plus de 2 ans s'élève à :

- 1 454 k€ au titre du projet de reconstruction de l'institut Guillaume Belluard pour sa tranche 2
- 15 k€ au titre du GOELAND FAM SOINS
- 111 k€ au titre d'HERYDAN FAM SOINS

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions pour litiges	78 615	0	-78 615	0
Provisions pour pensions	1 309 488	116 173	-65 688	1 359 973
Autres provisions pour risques et charges	126 600	0	0	126 600
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 514 703	116 173	-144 303	1 486 573
Provisions sur immobilisations corporelles	168 202	0	0	168 202
Provisions sur immobilisations financières	177	162	0	338
Provisions sur comptes clients	3 656	0	-2 999	657
Provision pour dépréciation des stocks	11 092	10 635	-11 092	10 635
Autres provisions pour dépréciation	0	0	0	0
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION	183 127	10 797	-14 091	179 833

Provision pour dépréciation de :	179 833 €
- Dont provision d'exploitation :	11 292 €
- Dont provision pour dépréciation des immobilisations corporelles :	168 202 €
- Dont provision pour dépréciation des immobilisations financières :	338 €
Provision pour risques et charges de :	1 486 573 €
- Dont provisions pour charges de :	0 €
- Dont provisions pour autres risques et charges de :	126 600 €
- Dont provisions pour départ en retraite :	1 359 973 €

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ en retraite. Le total de la provision pour indemnités de départ en retraite comptabilisée s'élève à 1 359 973 €, incluant les charges sociales avec un taux de 48% :

Les hypothèses retenues ont été les suivantes :

- Age de départ : 65 ans
- Turn over : moyen
- Taux d'actualisation : 3.96%
- Taux d'évolution des salaires : 2.2%

ALPYSIA
ZA Park Nord – Les Pléiades n°21
74370 EPAGNY METZ-TESSY

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	2025	2024
RESULTAT COMPTABLE	18 908	673 346
Reprise du résultat Antérieur	0	0
EXCEDENT OU DEFICIT GLOBAL	18 908	673 346
Dont résultat effectif sous gestion propre	106 486	87 399
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	-87 579	585 947

TABLEAU DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS DE L'ETAT	2025	2024
NATURE ET CATEGORIE DU CONCOURS OU SUBVENTION OCTROYEES		
Concours Publics	25 116 974	24 842 947
Union Européenne	0	0
Etat	13 592 288	12 116 133
Collectivités Territoriales	11 524 686	12 726 814
Mairie	0	0
Autres	0	0
Subvention d'exploitation	111 629	55 371
Union Européenne	0	0
Etat	89 898	17 833
Collectivités Territoriales	14 400	28 147
Mairie	7 332	9 390
Autres	0	0
Subvention d'investissement	586 125	72 504
Union Européenne	0	0
Etat	405 217	72 504
Collectivités Territoriales	157 500	0
Mairie	0	0
Autres	23 408	0
TOTAL	25 814 728	24 970 822

AUTRES INFORMATIONS**Engagement financiers :****Engagements donnés**

Capital restant dû des emprunts garantis par des sûretés réelles : 48 k€

Suite à l'absorption de l'ADICMP38 en 2023, des baux à construction ont été récupérés qui sont définis comme suit :

- 1 bail à construction donné à la Société d'Habitation des Alpes pour 1€ symbolique et dont la date d'échéance est fixée au 31/01/2048
- 1 bail à construction donné à la Société d'Habitation des Alpes pour 1€ symbolique et dont la date d'échéance est fixée au 21/06/2046

Engagements reçus :

Pour les emprunts : garantie de collectivités territoriales pour 4 293 k€

A noter l'octroi par la mairie d'Annecy d'une garantie de 3 500 K€ pour couvrir 7 000 k€ d'emprunt initialement contracté auprès du Crédit Agricole des Savoie et de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, afin de financer la reconstruction des établissements Guillaume Belluard. A noter que cette enveloppe de 7 000 k€ a finalement été réduite à 5 000 k€ à la demande d'Alpysia.

Dettes garanties par des sûretés réelles :

Néant.

Autres informations :

Le cumul de rémunérations les plus hautes des 3 cadres salariés s'élève pour l'année 2025 s'élève à 218 802 € brut contre 229 076 € en 2024. L'effectif équivalent temps plein est de 355 salarié contre 344 en 2024.

Heures de bénévolat :

Les heures de bénévolats des membres du bureau et du CA s'élèvent à 2 967 h, respectivement 2604h et 363h, leur valorisation est la suivante :

- Membres du bureau : 2 604h à 28€ soit 72 912 €
- Membres du CA : 363h à 15€ soit 5 452 €

Soit une valorisation totale de : 78 365 €